



# Halte aux suppressions de postes et à la dégradation des conditions de travail des élèves et des personnels !

Après les 40 000 postes supprimés depuis 2008, les 14 000 nouvelles suppressions annoncées par Luc Chatel sont une étape supplémentaire dans la politique de destruction de l'école publique que les ministres de Sarkozy auront pratiquée pendant 5 ans.

Les promesses n'engagent que ceux qui croient les menteurs, pourtant Sarkozy avait promis au printemps dernier qu'il n'y aurait plus de fermetures dans le primaire. Alors que les postes de non-enseignants sont en voie de disparition et que les réseaux d'aide sont exsangues des successives suppressions de postes, il faudra que le primaire liquide 5 700 postes. Dans les villes, ce seront des classes surchargées qui empêcheront un suivi des élèves en difficulté. Dans les campagnes s'ajoutera une généralisation des classes à cours multiples, rendant le métier plus contraignant pour les enseignants. Comment apprendre à lire à 32 CP-CE1 ? Comment gérer des quadruples niveaux à 28 élèves ?

Le secondaire est aussi largement touché avec plus de 6 500 postes à rendre. Alors que la difficulté des conditions de travail et le manque de reconnaissance de la profession poussent des collègues jusqu'au suicide, Luc Chatel n'a comme unique réponse qu'une nouvelle vague de suppressions de postes. Pourtant, comment garantir la « réussite de tous » avec les tailles disproportionnées que peuvent prendre les classes, comment gérer des terminales de 38 élèves ? Mais les suppressions de postes contribuent aussi à un abaissement de l'éventail éducatif, la disparition de l'enseignement de l'histoire en terminale S constituant un sinistre exemple de l'abandon d'une politique éducative générale permettant à chacun d'acquérir une culture générale suffisante. Les seuls recrutements que le Ministre opère sont ceux d'Équipes Mobiles de Sécurité et autres agents de sécurité qui participent un peu plus au climat délétère qui peut régner dans certains établissements.

Toutes les académies sont touchées, même celles dont les effectifs sont en augmentation, faisant fi de toute perspective. Pourtant Luc Chatel nous assure que le niveau d'encadrement reste suffisant. Mais comment se fait-il que les annonces de recrutements de chômeurs sur des postes d'enseignants se multiplient dans les Pôles Emploi ? Comment se fait-il que le nombre de remplacements non assurés augmente chaque année ? La seule réponse est que cette politique s'inscrit bien dans la déconstruction du système éducatif, préparant ainsi la privatisation de l'enseignement.

Dans le Nord Pas-de-Calais, les 1 020 suppressions de postes annoncées pour la rentrée 2012 toucheraient aussi bien le premier et le second degrés que les postes

administratifs et auraient pour conséquence la dégradation des conditions de travail des personnels et des élèves (fermetures de classes, de sections, d'établissements, augmentations du nombre d'élèves par classe, extinctions de certains corps de personnels, disparition des RASED, torpillage du remplacement, liquidation de l'enseignement professionnel au profit de systèmes privés ou semi-privés...).

Face à tous ces coups, il n'est pas question d'attendre un quelconque sauveur, au risque de se réveiller avec les mêmes liquidateurs au pouvoir. Il est temps d'en finir avec les mobilisations éparpillées qui ne nous ont menées à rien ces dernières années. Seul un mouvement fort et prolongé, s'appuyant sur les décisions prises par la base, sera à même de créer le rapport nécessaire à l'arrêt de ces suppressions et à la mise en place d'une politique éducative tenant compte des besoins des élèves et des personnels.

**Des préavis couvrent les personnels souhaitant se mettre en grève dès aujourd'hui.**

**La CNT 59/62 soutient les actions déjà mises en place.**

**Elle appelle à coordonner et amplifier ces actions en les faisant converger le 31 janvier (date de la prochaine grève nationale & intersyndicale dans l'éducation) et en préparant d'ores et déjà la suite du mouvement.**

**CNT éducation Nord Pas-de-Calais  
32 rue d'Arras  
59000 Lille**

**[www.cnt-f.org/59-62](http://www.cnt-f.org/59-62)**

